



Comité Pêche Plaisance 76

Les pêcheurs plaisanciers créent leur comité départemental

La Seine-Maritime compte une dizaine d'associations de pêcheurs en mer. Sept d'entre elles, affiliées à la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers sportifs de France, se sont réunies pour créer leur Comité départemental jusque-là inexistant.



La collaboration de sept associations

L'union fait la force. Autant pour inculquer les bonnes manières dans le plus pur respect des espèces, de la faune et la flore aquatique que pour faire passer les messages de prévention ou mener des discussions constructives avec les autorités afin d'entretenir et promouvoir une passion qui rassemble plus de neuf millions de pratiquants dans cinq fédérations. La pêche génère environ 50.000 emplois et représente un poids économique de cinq milliards d'euros.

Sur le littoral, en Seine-Maritime, ils sont plusieurs milliers à taquiner le maquereau, le lieu, le turbot, le bar (du 1^{er} juillet au 31 décembre), la raie, etc. Mais il reste un énorme travail d'information et de prévention à faire pour être en harmonie avec les nouvelles réglementations toujours plus draconiennes. Après un énorme travail de fond, Daniel Thomas, vice-président de l'APPLH Le Havre, a réussi à rassembler autour d'une même table Régis

Caumont, Benoît Legrand (SR Fécamp), Gérard Feugray, Christian Chauvin (Avap mer Saint-Valery-en-Caux), Gérard Lefrançois, Julien Ebran (APP Fécamp), Alexandre Pesquet (Bassans Quiberville), Michel Lecat, Thierry Despres (APPA Saint-François Le Havre), Yves Montigny, Jean-Luc Rechsteiner (AUPPD Dieppe), Maurice Rogeret, Jean Le Monze et Patrick Gobbé (APPLH Le Havre). Soit sept associations partageant les mêmes convictions de respect, protection et de prévention et affiliées à la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers sportifs de France (FNPPSF) qui, regroupant plus de quatre cents adhérents fédérés, se sont unies pour combler un manque et créer leur comité départemental, le « Comité Pêche Plaisance 76 ». D'autres devraient rapidement les rejoindre.

Entre la mise au point des détails administratifs, l'établissement et la lecture des statuts — qui seront

prochainement déposés en préfecture — et le règlement intérieur préparés en amont et la nomination d'un bureau, il ne restait plus qu'à valider (adoption à l'unanimité) et officialiser la création du comité départemental lors de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue l'autre mercredi aux Régates du Havre.

Régis Caumont président

« Il est important de rappeler les devoirs, pouvoir défendre les droits des pêcheurs et faire remonter les informations et leurs difficultés au niveau fédéral », a tenu à préciser Régis Caumont (SR Fécamp) qui assure la présidence. Il sera secondé par Maurice Rogeret (APPLH Le Havre), Yves Montigny (AUPPD Dieppe) et Alexandre Pesquet (Bassans Quiberville), respectivement vice-président, secrétaire et trésorier.